

ASSEZ D'ÊTRE MAL-LOGÉ.E.S!

LES PROBLÈMES DE LOGEMENT, ÇA SUFFIT! LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ET LA RÉGIE DU LOGEMENT DOIVENT AGIR.

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) est en campagne pour défendre le droit fondamental à un logement sain, bon marché, accessible et sécuritaire. On est plus de 1 300 000 ménages locataires au Québec, il faut s'unir pour lutter ensemble.

ACTIONS À VENIR DANS LA CAMPAGNE

- 15 DÉCEMBRE 2014: Conférence de presse sur les reprises de logement et envoi de cartes de « vœux » au ministre responsable de l'habitation, Pierre Moreau
- JANVIER 2015 : Conférence de presse sur les hausses de loyer pour dévoiler la compilation des hausses de loyer et lancer la campagne « Oui vous pouvez refuser une augmentation de loyer»
- 18 FÉVRIER 2015 : Action de mobilisation sur les hausses de loyer
- 17 MARS 2015 : Actions régionales dérangeantes contre la Régie du logement
- 24 AVRIL 2015 : Journée des locataires et Manif nationale à Québec

RCLALQ

Le Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec a été fondé en 1978. Il regroupe 48 groupes de défense des droits des locataires et a comme mandat principal de promouvoir le droit au logement et d'être un porte-parole politique pour les locataires, en particulier pour les ménages locataires à faible revenu. Nos grands dossiers sont le contrôle des loyers, la salubrité des logements, la protection du parc locatif, la discrimination et l'accessibilité à la Régie du logement.

Suivez les actions de la campagne : www.rclalq.qc.ca ou sur Facebook RCLALQ droit au logement . Pour infos : 514.521-7114, 1-866-521-7114
Contactez le Comité logement ou l'Association de locataires de votre secteur :



**ASSEZ D'ÊTRE
MAL-LOGÉ.E.S!**

**MANIF
nationale**

**24 avril 2015
Québec**

**rassemblement
11h00**

SUIVEZ LES ACTIONS DE LA CAMPAGNE SUR LE SITE WEB WWW.RCLALQ.QC.CA
OU SUR LA PAGE FACEBOOK RCLALQ DROIT AU LOGEMENT
POUR INFORMATIONS: 514-521-7114 OU 1-866-521-7114

Regroupement des
Comités
Logement et
Associations de
Locataires du
Québec

LE LOGEMENT : BESOIN ESSENTIEL, DROIT BAFOUÉ

Le logement n'est pas qu'un simple bien de consommation, ni un simple secteur d'investissement. Il est avant tout un besoin essentiel qui occupe une place centrale dans la vie de chaque personne.

Le logement, c'est son chez-soi, c'est le refuge où on trouve la stabilité, c'est le cœur de son milieu de vie, de son réseau social. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux le considère même comme un des déterminants de la santé.

Malgré tout, au Québec, le droit à un logement sain, bon marché, accessible et sécuritaire est continuellement bafoué. Des centaines de milliers de locataires sont mal-logé.e.s.

ÊTRE MAL-LOGÉ.E.S, C'EST :

PAYER TROP CHER POUR SE LOGER

Depuis le début des années 2000, il y a une flambée des loyers. Les ménages locataires sont étranglés par les augmentations abusives de loyer qui se répètent année après année.

ASSEZ... DE PAYER TROP CHER!

Il serait facile de réglementer le marché privé afin d'alléger le fardeau des ménages les plus démunis : il suffirait de rendre obligatoires les mécanismes de contrôle des loyers de la Régie du logement qui sont présentement facultatifs. Il est grand temps que le gouvernement mette en place un contrôle obligatoire et universel des loyers.

NE PAS TROUVER DE LOGEMENT CONVENABLE

Trop souvent, la recherche d'un logement ressemble à une véritable course à obstacles. En plus des loyers trop chers, les locataires sont confronté.e.s aux enquêtes de crédit, à la discrimination directe, à la collecte de renseignements personnels. Se trouver un logement convenable devient pour plusieurs une mission impossible.

ASSEZ... DE LA DISCRIMINATION!

SUBIR DES PRESSIONS ET DU HARGÈLEMENT

Des propriétaires et spéculateurs exercent des pressions de toutes sortes sur les locataires afin de les amener à quitter des logements qu'ils veulent relouer plus chers ou transformer en condominiums. Les locataires à faible revenu deviennent « indésirables » dans leur propre quartier.

La Régie du logement, l'instance chargée de protéger les ménages locataires, faillit à sa tâche. Résultat: les locataires se retrouvent chassé.e.s de leur chez-soi, déraciné.e.s de leur milieu de vie.

ASSEZ... DE SE FAIRE ÉVINCER!

ASSEZ... D'ATTENDRE APRÈS LA RÉGIE!

La Régie du logement devrait encadrer la recherche de logement, freiner l'érosion du parc locatif et permettre aux locataires de trouver justice face aux abus de propriétaires dans des délais raisonnables.

VIVRE DANS DES LOGEMENTS DE MAUVAISE QUALITÉ, INSALUBRES, METTANT EN DANGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES OCCUPANT.E.S

Des propriétaires immobiliers n'entretiennent pas leurs immeubles. Des locataires doivent vivre dans des logements où il y a présence de vermines, moisissures, où le chauffage est déficient, etc. Leur santé et leur sécurité sont mises en danger. Le toit qui nous abrite ne devrait pas nous rendre malades!

ASSEZ... DE L'INSALUBRITÉ!

Il est plus que temps que les locataires bénéficient d'un code du logement provincial et en attendant, d'une meilleure application des règlements municipaux existants sur la salubrité.